

# Election complémentaire au Conseil des Etats du 17 janvier 2010

## Cinq candidats en lice

**Au terme du délai de dépôt des listes, fixé à ce lundi 30 novembre 2009 à midi, des candidates et candidats à l'élection complémentaire au Conseil des Etats agendée au 17 janvier 2010, cinq candidats ont déposé leur candidature à la chancellerie d'Etat, soit: M. Raphaël Comte (PLR), Mme Francine John-Calame (Les Verts), M. Pierre Hainard (UDC), M. Edy Zahnd (liste de tous les citoyens neuchâtelois) et M. Roger Favre (liste « Prosper et Archibald »). Cette élection complémentaire fait suite à celle de M. Didier Burkhalter au Conseil fédéral le 16 septembre 2009.**

Candidat de la liste PLR, M. Raphaël Comte est âgé de 30 ans et achève un master en droit de l'Université de Neuchâtel. En 2001, il a été élu député au Grand Conseil neuchâtelois, devenant ainsi le plus jeune député de l'histoire du canton ; il y siégera jusqu'en mai 2009. En 2004, il est élu président du parti radical neuchâtelois, fonction qu'il a assumée jusqu'en 2008. Sur le plan communal, Raphaël Comte a siégé au Conseil général de Corcelles-Cormondrèche de 2000 à 2008 et a été élu conseiller communal en 2008. Depuis 2009, il est président de l'Association des communes neuchâteloises (ACN).

Candidate de la liste des Verts, Francine John-Calame, médiatrice familiale, est âgée de 55 ans, mariée et mère de deux enfants. Membre du Grand Conseil neuchâtelois de 1993 à 2002, elle est également conseillère communale au Cerneux-Péquignot. En mai 2005, elle est appelée à siéger au Conseil national en remplacement de Fernand Cuche, et y est notamment membre de la Commission de politique extérieure et suppléante dans la délégation auprès du Conseil de l'Europe V. Elle a été réélue au Conseil national en octobre 2007.

Candidat de la liste UDC, âgé de 63 ans, ingénieur EPFL, marié et père de deux enfants, dont le conseiller d'Etat neuchâtelois Frédéric Hainard, M. Pierre Hainard a été élu en 2004 conseiller communal à la Ville de La Chaux-de-Fonds ; vice-président de l'autorité exécutive communale, il est en charge du dicastère Infrastructures et Energies. Sur le plan cantonal, il a siégé au Grand Conseil de 1993 à 2001 en qualité de député radical. Depuis 2005, il est membre du Parlement en tant que député UDC et a été président de groupe de 2005 à 2008.

Le quatrième candidat est M. Edy Zahnd, âgé de 52 ans, docteur es sciences économiques, statisticien, inscrit sur la « liste de tous les citoyens neuchâtelois ».

Quant au cinquième candidat, il s'agit de M. Roger Favre, âgé de 67 ans, écrivain de métier, inscrit sur la liste « Prosper et Archibald ». M. Roger Favre s'était déjà présenté lors de l'élection au Conseil d'Etat en avril de cette année.

A noter qu'un éventuel second tour de l'élection complémentaire au Conseil des Etats est prévu le 7 février 2009.

**Pour de plus amples renseignements :**  
**Monica Engheben, chancelière d'Etat, tél. 032 889 40 05.**

Neuchâtel, le 30 novembre 2009